



Genève, le 12 décembre 2016

CONSEIL DE SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROCES-VERBAL
de la séance du lundi 12 décembre 2016 à 16h00
Maraîchers, salle 606
Version approuvée

- Présents : *Corps professoral*
M. Besse, A. Moscariello (Président)
- Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*
A. Rauch
- Corps des étudiants*
P. Anzules
- Corps du personnel administratif et technique*
C. Frischknecht
- Excusés : S. Castelltort, B. Ibelings, R. Moritz, S. Stoll
- Invités : Marc Aïdonidis, E. Lagut

- 1) Adoption de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est accepté.
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016**
Le procès-verbal est adopté.
- 3) Communications**
Pas de communication.
- 4) Proposition de modification du règlement du Master en sciences de l'environnement**
En l'absence de la majorité des membres du Conseil, il est décidé de procéder à un vote électronique.
- 5) Proposition de modification du plan d'études du Master en sciences de l'environnement**
Voir point 4.
- 6) MUSE : passage à un master spécialisé**
La modification du master actuellement de type consécutif à un master de type spécialisé aura pour conséquence d'imposer la même date limite d'inscription (30 avril) à tous les étudiants et de sélectionner les étudiants sur dossier si nécessité de limiter leur nombre.

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'un tel changement. Pour l'étudiant du MUSE, M. Aidonidis, invité à s'exprimer, c'est une bonne chose. En effet, il indique être favorable à un tel changement ayant constaté en particulier lors de travaux de groupe, la difficulté voire l'impossibilité de travailler avec des étudiants qui ne maîtrisent ni le français, ni l'anglais.

7) Divers

Pas de divers.

Fin de la séance à 16h35.

Rappel : La prochaine séance est fixée au **lundi 10 avril 2017 à 17h15.**

Andrea Moscariello